

21016
Gérard LACHONTCH
Conseiller Pédagogique
au MIJEUMA
B.P. 1044 KIGALI.

Kigali, le 11/06/1991

Monsieur le Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Associatif
KIGALI.

Monsieur le Ministre,


J'ai l'honneur de vous confirmer le
départ, pour la France, d'Alphonse NSHIMIYIMANA et Emmanuel NKURUNZIZA
cyclistes de BUTARE pris en charge dans le cadre du jumelage loiret
BUTARE et de GATEPE Martin également pour le loiret avec une bourse de
la Mission Française de Coopération et d'Action Culturelle.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre,
l'assurance de ma très haute considération.

C.P.I.À:

- Emmanuel TWAGIRAYEZU
Chef de Division E.P.S.
KIGALI.

Gérard LACHONTCH.



D10115-

Note au Secrétaire Général

Comme j'atteste la note en annexe, Monsieur Gérard Latchontch nous informe d'une offre de bourse en sport pour une durée d'un an en France. Il en a été lui-même informé tardivement, mais la mission française de coopération serait disposée à faire le maximum si nous présentons notre candidat sans tarder.

Sur base de la description du stage qui lui a été faite, nous estimons que Mr RUDANENKA Alexandre répond au profil (athlétique).

Aussi, je proposerais de transmettre sa candidature à la Mission française qui à son tour adressera un telex à PARIS.

15.02.91

GERARD LACHONTCH
Conseiller Pédagogique
au MIJEUMA

Kigali, le 14 - 2 - 1991

A Monsieur Emmanuel TWAGIRAYEZU
Chef de la Division E. P. S.

Objet : Formation préparant au
diplôme de Professeur
de Sport

Monsieur,

La Mission Française de Coopération et d'Action Culturelle vous informera prochainement de l'ouverture, en France, d'un cycle de Formation préparant au diplôme de Professeur de Sport.

Il s'agit d'une Formation de Techniciens Supérieurs appelés à remplir des fonctions d'entraîneur national. Voire de directeur technique national, Chargés notamment de la préparation des athlètes de haut niveau et de la Formation des cadres techniques de leur discipline.

Cette Formation est ouverte en priorité à des personnes exerçant des responsabilités effectives dans le domaine de l'encadrement sportif.

Les candidats doivent posséder l'une des qualifications suivantes : Professeur ou Professeur Adjoint d' E. P. S., Conseiller Sportif, et maîtriser parfaitement la langue Française

Le Ministère de la Coopération ayant été averti très tardivement de l'ouverture du cycle, il serait souhaitable de présenter le dossier de l'éventuel candidat dans les plus brefs délais.

La Formation d'une durée d'1 an sera prise en charge par le gouvernement Français si la candidature est retenue.

Tout en vous remerciant vivement pour votre compréhension, je vous prie d'agréer, Monsieur TWAGIRAYEZU, l'assurance de ma haute considération.

A handwritten signature in black ink, consisting of several vertical strokes and a large, sweeping horizontal stroke that loops back under the vertical ones.

2/0 1/5
4

Gérard LACHONTCH
C/O MIJEUMA
B.P. 1044 KIGALI

Kigali, le 15/02/1990

Monsieur le Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Associatif
K I G A L I

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer qu'un
financement supplémentaire de 470.000 FRW a été accordé par la
Mission Française de Coopération afin de parachever la constructi-
on du terrain Sportif Polyvalent de RUKALI.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le
Ministre, l'expression de ma haute considération.

Gérard LACHONTCH.-

